



Eléments pour dossier d'inscription saison 2020- 2021

➤ **Document à imprimer, à remplir, à signer et à nous rapporter :**

- **Fiche d'inscription** remplie lisiblement et signée
- **Autorisations** remplies et signées (publication photographies, site du club et pour mineur)
- **Règlement par chèque** à l'ordre des Archers du club d'Amboise (montant de la licence)
- **Certificat médical obligatoire** pour la pratique du tir à l'arc avec la mention : « **apte à la compétition** »
- **2 photos d'identité** : 1 pour notre dossier / 1 que vous gardez pour mettre sur votre licence.

Pour les renouvellements de licence : vous avez reçu un mail de la fédération, **merci de nous remettre la copie de votre fiche pré-remplie, avec votre dossier.**

**Votre enregistrement et votre accès au pas de tir ne seront effectifs
qu'à réception de votre dossier complet.**

FFTA - saison 2020- 2021				
Adhérent(e) né(e)	Catégorie d'âge	Age en 2021	Catégories	TARIFS
Avant le 01.01.1962 Entre le 01.01.1962 et le 31.12.1981 Entre le 01.01.1982 et le 31.12.2000	S3 sénior 3 S2 sénior 2 S1 sénior 1	60 ans et + 40 à 59 ans 21 à 39 ans	Adulte compétiteur	125 €
			Adulte club	117 €
Entre le 01.01.2001 et le 31.12.2003 Entre le 01.01.2004 et le 31.12.2006 Entre le 01.01.2007 et le 31.12.2008 Entre le 01.01.2009 et le 31.12.2010	J Junior C Cadet M Minime B Benjamin	18 à 20 ans 15 à 17 ans 13 à 14 ans 11 à 12 ans	Jeunes	108 €
			Valable à partir du 01/03/2021	Découverte

REDUCTIONS FAMILIALES :

2 enf : - 7 € 1 adul + 1 enf : - 11 € 2 adul + 1 enf : - 15€
 2 adul : - 12 € 1 adul + 2 enf : - 15 € 2 adul + 2 enf : - 19€
 3 enf : - 12 € 1 adul + 3 enf : - 19 € 2 adul + 3 enf : - 22€ 4 enf : - 15 €

1/2

Renouvellement d'inscription		Nouvelle inscription	
Au Forum des Sports à l'Île d'Or		Au terrain de la Fuye	
Le	samedi 5 septembre 2020	Les	lundi et mercredi
De	10h00 à 17h00	De	lors des entraînements

Reprise des entraînements :

Pour les compétiteurs : lundi 7 septembre 2020

Pour les débutants : lundi 14 septembre 2020

Lieux des entraînements (selon la météo)

Du 07/09/20 au 25/09/20 terrain de la Fuye (à côté du club de tennis)

Du 28/09/20 au 26/03/21 salle des Acacias (la Verrerie)

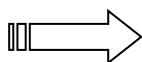
Du 29/03/21 au 30/06/21 terrain de la Fuye

<u>Horaires en salle :</u>			
Lundi	18h00 – 19h30	jeunes débutants	
	19h30 – 21h00	adultes débutants	
Mardi	18h00 – 19h30	jeunes confirmés	
	19h30 – 21h00	adultes confirmés	
Mercredi	18h00 – 19h30	jeunes débutants	
	19h30 – 21h00	adultes débutants	
Vendredi	18h00 – 21h00	archers compétiteurs	

Horaires au terrain : **Tous les cours commencent à 18h00**

Cette répartition des cours pourra changer en fonction du nombre et du niveau des adhérents.

Matériel : un arc est prêté aux débutants la première année, une participation de 25 € est demandée à partir de la 2^{ème} année pour l'entretien du matériel.



Il est cependant demandé de se procurer le plus rapidement possible son petit matériel :

1 carquois avec : 9 flèches – ceinture – palette – dragonne - bracelet - élastique d'échauffement.

Ce Kit est proposé par le club à 75 €.



Réservé Club :

Assurance

/

Interdiction photos

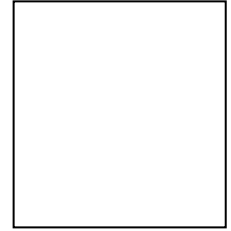


FICHE D'INSCRIPTION 2020 - 2021

Les Archers du Club d'Amboise

Nom : _____

photo:



Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/___ lieu : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Tél domicile : _____ Portable : _____

Adresse email : _____

Profession : _____

Profession parents : _____
pour les mineurs - facultatif

Date du certificat médical : ___/___/___ « apte à la compétition » oui non

Allergie / maladie chronique : _____

Licence : **FFTA** création renouvellement n° licence : _____ cat : _____
compétition sans compétition dirigeant

LICENCE FFTA SAISIE Le : _____

Catégorie d'arme : Classique viseur sans viseur **prêt arc**

Arc droit Arc à poulies viseur sans viseur achat arc prévu

Couleur dernière flèche / plume obtenue : _____

Participation entretien matériel : oui 25 € (à partir de la 2^e année) non

Kit carquois Tee-shirt blanc club

👉 **Règlement intérieur et protocole sanitaire de l'association lus et approuvés.**

Date :

Signature :

(titulaire ou son représentant légal)

AUTORISATION de publication de photographies

Je soussigné (nom, prénom) _____

Adresse _____

_____ autorise par la présente Les Archers du Club d'Amboise, représentés par son Président, à diffuser la (les) photographie(s) prises lors de manifestations, fêtes du club, concours, etc (Nouvelle République....) pendant la saison sportive de septembre 2020 à septembre 2021 sur laquelle (lesquelles) je figure, ou sur laquelle (lesquelles) figure mon fils ou ma fille (Nom et prénom): _____

Date : _____

Signature :

SITE INTERNET : [www .acatiralarc.club.sportsregions.fr](http://www.acatiralarc.club.sportsregions.fr)

Autorisation de diffusion des photos ou vidéos des archers sur le site internet du club

oui non

La présente autorisation est incessible, et ne s'applique qu'au site de l'association.

Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, à tout moment, de votre souhait que la diffusion des images sur internet cesse. Je vous rappelle que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art 39 et suivants de la loi du 06/01/1978 modifiée).

Pour exercer ces droits, vous voudrez bien adresser, au secrétariat de l'association, un courrier faisant part de vos souhaits.

Date : _____

Signature :

Pour les adhérents MINEURS :

Mon enfant sera accompagné par (nom de la personne) : _____.

J'autorise mon enfant Je n'autorise pas mon enfant

Nom & prénom enfant(s) _____

à venir et repartir seul(e) et endosse toute la responsabilité de mon enfant mineur en dehors des horaires de cours, quel que soit le lieu d'entraînement : salle des Acacias ou terrain de la Fuye.

Personne à prévenir en cas d'accident : M _____

Téléphone (fixe ou portable) : _____

En cas d'accident nécessitant une intervention urgente, j'autorise le formateur ou un membre du club à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir le service d'urgence pour son transport dans une structure de soins (ex : hôpital).

Date : _____

Nom, prénom et signature :

1- Respect des règles du club

- ↳ Sport demandant beaucoup de **concentration** et de **respect d'autrui**.
- ↳ Merci de respecter les horaires d'entraînement de début et de fin de séance.
- ↳ Consignes de sécurité => le non respect peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive.
- ↳ Respect du matériel, des locaux, du terrain et des autres archers.
- ↳ Consultation des statuts du club sur les lieux d'entraînement.
- ↳ **Pour les accompagnants** : pour ne pas gêner les archers pendant le déroulement de l'entraînement, merci de ne pas intervenir pendant celui-ci, de rester dans la zone délimitée par les entraîneurs et en silence ; merci de votre compréhension.

2- Accueil des jeunes archers à partir de 11 ans

- ↳ **Les parents ou accompagnants doivent impérativement s'assurer de la présence d'un encadrant avant de laisser l'archer.**
- ↳ Pour les archers repartant seuls, une autorisation écrite des parents est demandée pour quitter la salle et/ou le terrain.
- ↳ Le club décline toute responsabilité en dehors des horaires d'entraînement prévus en début de saison.

3- Adhésion

- ↳ **La licence FFTA**
- ↳ **L'archer doit nous retourner sous 15 jours :**

↳ **Le dossier complet d'inscription** rempli et signé, disponible sur le site du club : www.acatiralarc.club.sportsregions.fr

Pour tous les archers pratiquants, un **certificat médical est obligatoire** avec mention :
« apte à la compétition » pour l'obtention de la licence.

- ↳ Le Conseil d'Administration se réserve le droit de **refuser l'accès au pas de tir de l'archer qui n'aura pas remis son dossier complet y compris avec le certificat médical après ses 2 premières séances d'entraînement.**

4- Equipement

- ↪ **Une tenue sportive est impérative** : survêtement (pas de manches flottantes), baskets, cheveux longs attachés.

Nous nous permettons le refus sur le pas de tir d'un archer n'ayant pas une tenue de sport.

- ↪ L'achat du petit matériel personnel est indispensable (flèches, carquois, protège-bras, dragonne, palette ...) ce matériel doit être entretenu par l'archer ; voir kit proposé en début de saison par le club.
- ↪ **Ne pas oublier son matériel pour chaque entraînement et compétition.**

5- Participation du club

Le club participera aux frais d'inscriptions de certaines compétitions suivant les qualifications des archers.

Le club prête les arcs d'initiation gratuitement la première année ; à partir de la 2^{ème} année, une participation financière sera demandée pour l'entretien du matériel (25 €).

Le club peut prendre en charge une partie ou la totalité des frais de formation (stage, entraîneur, arbitre, ...) en contre partie la personne devra prendre une adhésion au club d'une durée déterminée, préalablement convenue entre le bureau et l'intéressé(e).

👉 **IMPORTANT**

L'archer qui ne respecte pas les entraîneurs et/ou les autres archers, peut entraîner une exclusion du cours, temporaire, voire définitive.

Les portables ou tablettes doivent être éteints pendant l'entraînement.
Les chewing-gum sont interdits pendant l'entraînement !